

# Arches

VOSGES



## FESTIV'ARCHES

Vendredi 26 mai dès 20H00

Et samedi 27 mai dès 17H30

## FOIRE AUX TARTELETTES et VIDE GRENIER

Dimanche 28 mai  
toute la journée

## FÊTE FORAINE

Dimanche 28 mai  
toute la journée

LE MAG

# Sommaire



**Mairie d'Arches :**

2 Rue de la Mairie  
88380 Arches

**Rédacteur :** Mairie d'Arches

**Conception et impression :**

HOLVECK Imprimeur  
88700 Rambervillers

## Vie communale

Nouveau logo .....	4
Portrait Adjointe .....	5
Nouveaux arrivants Mairie .....	6
Festiv'Arches .....	8
Nouveau commerçant .....	10
Maisons fleuries.....	11
Nouveaux habitants.....	11
CCAS.....	12
Lucien Bernez.....	14

## Culture Associations Scolaire

ADMR.....	15
Scolaire.....	16
Portraits bénévoles .....	18
Médiathèque.....	20

## S'informer

Application Mobile CIVOX.....	22
Le saviez-vous ? .....	23
Aides, état-civil.....	24
Fibre optique, Très Haut Débit .....	25
Maison France Service .....	26
CAE .....	28
Mobilités.....	30
Don de sang .....	32

## Nature • Détente

Recette .....	33
Légumes moches.....	34
Jeux .....	35
Géologie .....	36
Arches météo .....	38

# Le mot du Maire

## Mesdames, Messieurs, Chers Archéens

A peine sortis d'un contexte sanitaire compliqué, nous voici plongés dans une crise énergétique sans précédent, une inflation grimpante et les conséquences et répercussions sur le coût de la vie pour chacun d'entre nous !

Profitions de ces difficultés pour les transformer en opportunités, sachons nous remettre en question et nous adapter au contexte ; l'Energie est chère, travaillons à améliorer l'isolation des bâtiments, à éviter le gaspillage, baissions la température d'un ou deux degrés. La Commune avait sollicité un diagnostic « performance énergétique » de ses locaux auprès de la Maison de l'habitat de la CAE.

Des préconisations nous ont été faites avec les priorisations financières inerrantes. Nous allons commencer à les mettre en œuvre cette année. Je vous invite vous aussi à vous rapprocher de ce Service pour vos domiciles respectifs : il saura vous apporter un conseil gratuit, neutre et objectif et vous indiquer les aides possibles.

Nous travaillons avec le Cabinet HOUILLON d'Epinal pour finaliser le projet de réfection de la traverse de Arches. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu et le projet devrait être finalisé en 2023 en concertation avec les riverains concernés ; s'en suivront plusieurs tranches de réalisations de travaux. Les travaux du quartier du Clos Bénichamp vont commencer au printemps avec un peu de retard dû à des contraintes administratives.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont quasi terminés et une bonne partie d'entre vous peut d'ores et déjà en bénéficier; vous pouvez consulter la société Losange pour savoir si vous êtes éligibles,( leurs coordonnées sont un peu plus loin dans un article du Mag !)

Cette année, la traditionnelle foire à la tartelette aura lieu comme d'habitude à la Pentecôte. Nous avons décidé d'organiser en même temps le Festiv'Arches et donc de donner une dimension encore plus divertissante à ce week end. Venez nombreux pour profiter des animations diverses !

Comme vous pouvez le constater dans le programme distribué trimestriellement, notre médiathèque l'Hêtraie organise de plus en plus d'évènements variés et divers, à votre attention, à celle de vos enfants, en lien avec nos écoles. Les animations ont repris : champs gollots, Saint Nicolas et son feu d'artifice, repas des aînés, cérémonies patriotiques avec participation de nos élèves, défilé de Carnaval, Noël dans les classes...et j'en oublie certainement ! Toutes ont un succès croissant, la participation est gratuite, sachez en profiter !

Le parcours santé, à l'abandon depuis quelques années, reprend vie : il est de nouveau accessible à tous et pour tous. Nous allons l'équiper progressivement (tables et bancs ...) pour les balades, le sport et la détente.

Nos projets sont importants mais comme nous nous y étions engagés, nous n'augmenterons pas la fiscalité locale. Les réalisations seront échelonnées dans le temps si nécessaire. Nul besoin de vous solliciter plus qu'il ne faut !

J'aimerais que chacun d'entre vous prenne davantage la mesure du bien vivre ensemble. En effet, j'interviens de plus en plus souvent après des uns et des autres pour régler des conflits de voisinage !

Enfin, je souhaite vous dire que vos Élus travaillent de concert pour vous apporter le meilleur et que les difficultés rencontrées n'entament en rien notre motivation, parce qu'au fond...

**... On est Arche'ment bien ici !!**

**David PERRIN, Maire de Arches**



La Mairie d'Arches est heureuse de vous présenter  
**le nouveau Logo de la Commune**



**Petites explications sur la nouvelle identité d'Arches :**

Ce nouveau Logo reprend les couleurs emblématiques du blason : **Bleu et Or**



L'arcade bicolore représente l'**arche dorée** et le **bleu du ciel et de l'eau**

Le mot « **VOSGES** » intégré sous l'arche désigne l'appartenance de la Commune au Territoire des Vosges



Orientée de gauche à droite, cette lettre tirée vers le haut symbolise la marche en avant, le **dynamisme de la ville**, un tremplin vers l'avenir

La chartre graphique complète sera déclinée d'ici quelques mois sur tous nos supports.

**Le Blason demeure ...**

*« D'azur au pont d'or de quatre arches sous lequel coule une rivière d'argent, en chef un alérion de même. »*



Ces armoiries représentent le pont établi sur la rivière Moselle pour rejoindre le village d'Archettes. La construction du premier pont serait datée de l'époque romaine. A l'endroit de l'ouvrage d'art la rivière assez large justifiait la présence de plus de quatre arches sur celui en place en 1876. Aujourd'hui, le pont ne possède que deux piliers.

L'alérion d'argent rappelle que dès 1080 Arches a dépendu en partie des ducs de Lorraine.

# Portrait MELODIE

## Marie Elodie élue 5° Adjointe

Elue Conseillère dans le Conseil Municipal du 15 mars 2020, Marie Elodie LAMBERT-SCHAL devient 5° Adjointe (le 22 décembre 2022 par un vote unanime) ; elle embrasse les compétences « **Culture et Animation** » aux lieu et place d'Anne CASCALES. Cette dernière reste Conseillère Municipale avec le choix de consacrer davantage de temps à sa famille.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, Marie Elodie est à la tâche !  
(à gauche sur la photo)

### Qui est-elle !?

Le portrait chinois ci-après permet de la deviner davantage !



***Si vous étiez une maxime ?***

Aide-toi le ciel t'aidera

***Si vous étiez une animatrice ?***

Faustine Bollaert

***Si vous étiez une couleur ?***

Bleu... (comme le bleu de ses yeux)

***Si vous étiez un sentiment ?***

La joie (elle la fait toujours jaillir dans son sourire)

***Si vous étiez un jour ?***

Dimanche pour être en famille

***Si vous étiez une chanson ?***

« Evidemment » de France GALL

***Si vous étiez une Ville ?***

PARIS !

***Quel est votre hobby ?***

La cuisine dans les recettes traditionnelles ou antillaises.

# Bernard CREUSOT ...

## un responsable enthousiaste



Riche de vingt ans de Fonction Publique et les poches remplies d'une expérience adaptée à son poste, Bernard CREUSOT a endossé les fonctions de Directeur des Services Techniques le 01 septembre 2022.

Il manage, avec une rigueur empreinte de souplesse, un ensemble de 13 Agents (pour partie dans les Services Techniques, pour partie dans les Ecoles). « Tout seul je ne peux rien faire ; nous travaillons dans un esprit d'équipe bénéfique à tous : les Agents et les Concitoyens ».

Sous la houlette de David PERRIN Maire, **il anime et dirige** les Equipes, **assure** la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement, suit l'avancée des chantiers, **a l'œil précis**

sur les marchés publics, évalue les projets **et assure** la maîtrise des coûts, **identifie** les besoins en formation et le recyclage de l'Equipe Technique afin de mesurer son niveau de compétences dans le respect des conditions de sécurité. Il mène cette longue phase en pleine symbiose avec le Compartiment administratif.

Le sens du management et de l'organisation accompagne son sens de l'anticipation/planification et celui de l'entretien... du matériel bien sûr mais avant tout celui des Agents ; leur bien-être au travail est un atout qui compte.

A l'écoute de tout un chacun, il a très à cœur l'image de marque de la Commune. C'est ainsi qu'il prend les meilleures dispositions pour mener à bien les tâches attendues par le Conseil Municipal et les Archéens. La mission est dense, multiple, composée de plein de détails (qui échappent souvent au regard) et de plus grands chantiers (cf page « TRAVAUX »).

... Peindre le périscolaire, rénover la signalétique, mettre une cloison ici, un placard par-là, ne pas oublier un miroir dans cette rue et poser le garde-corps là-bas. Là un grillage, plus loin un arbre à abattre... Un chapiteau à monter, passer le taille haies... élaguer, débroussailler, nettoyer, balayer, entretenir (grilles avaloirs, cimetière, abords des bâtiments communaux...). Ne pas oublier les abords des réservoirs, préparer les animations/cérémonies, procéder à la réfection du magasin Proxi (bâtiment communal), faire l'inventaire, préparer le matériel...

Cette année, une place prépondérante a été donnée au fleurissement adapté aux conditions météorologiques non maîtrisables et une économie d'eau indispensable. Les vivaces ont donc été un choix de qualité aussi bien pour aujourd'hui que pour demain !

... Chaque saison apporte ses besoins, ses souhaits et ses obligations.

Et pour les aborder il faut juste écouter Bernard :

**« J'aime beaucoup mon travail ! »** s'exclame-t-il !

**Comment le joindre ? TEL 03.29.32.72.18.**

# Catherine **BERGER** ...

## responsable des Services Municipaux



« Il ne faut jamais reporter au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui ». Sur cet adage qui a sa préférence, Catherine BERGER a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> AVRIL 2022, à la Mairie, sans croire à un poisson d'avril ! ...Pourquoi reporter au « 2 » ?!!!

Nommée au poste de Responsable des Services, Catherine se trouve à la tête d'une vingtaine d'Agents Municipaux sous l'égide du Maire David PERRIN avec lequel elle travaille en pleine symbiose.

Rigoureuse, à l'écoute, disponible et volontaire, cette Responsable conjugue « expertise comptable » (exercée au préalable dans le Privé) et « sensibilité sociale » (appliquée pendant une dizaine d'années). Une complémentarité qui lui vaut d'être dans la douceur et la patience mais aussi dans l'exigence budgétaire et la précision administrative !

Charnière essentielle entre le Conseil Municipal et les Agents, elle exerce ses fonctions avec toute l'équipe dont elle a la charge, dans un mode de fonctionnement bien établi : Catherine est la porte d'entrée à laquelle il convient de frapper pour bénéficier des meilleurs conseils nécessaires à l'intérêt général.

Le « noir » habille la discrétion dont elle fait preuve tandis que la musique populaire des années 80 séduit la jeunesse de cette presque cinquantenaire !

**Pour la joindre ? TEL 03.29.32.72.18.**

Bon vent municipal !

# FESTIV'ARCHES

## 2023

Entrée libre



Restauration  
et buvette



Cour de l'école  
primaire de  
ARCHES - 88380

5ÈME  
ÉDITION



**26 mai**

19:30

2 concerts

TEX'O

BEN TOURY



**27 mai**

À PARTIR DE 17H30

scène ouverte au  
public amateur

Suivi de 2 concerts

PUNCHES

TEXAS AIRLINES

# GRAND WEEK-END DE FÊTE

## FESTIV'ARCHES

**Vendredi 26 mai dès 20H00  
et samedi 27 mai dès 17H30**

*Cour de l'école - Arches*

## FOIRE AUX TARTELETTES ET VIDE GRENIER

**Dimanche 28 mai toute la journée**  
*Centre de Arches – Route de Remiremont*

## FÊTE FORAINE

**Dimanche 28 mai toute la journée**  
*Centre de Arches – Route de Remiremont*



# ANAIS...

## une identité à contempler !



... En hébreu, ANAIS est « *la gracieuse* » ! Il suffit d'admirer le chef d'œuvre qui l'habille pour être en accord avec cette signification.

... Son accent tribal est dessiné avec magnificence sur sa peau. Tatouée sans mesure et sur mesure, elle affiche délicatement et fermement les délices de sa passion !

... Sa personnalité et les étapes de sa vie sont dessinées sur la quasi-totalité de son corps... mais il reste encore quelques surfaces à explorer.

Installée depuis janvier dernier 15 rue de Remiremont, ANAIS est une toute jeune femme qui exhibe en pleine liberté -et depuis son adolescence- sa richesse, son étendard, sa terre : le tatouage !

Une formation « hygiène salubrité » en poche et les meilleures bases glanées auprès de ses Pairs, ANAIS est là pour guider, orienter, composer et figoler le motif que tout un chacun choisit ! La douleur ? Que nenni... c'est juste une sensation d'égratignure !

Grâce à ses compétences artistiques, elle permet aux Clients de retrouver une harmonie perdue ; elle maquille tel ou tel complexe et offre un regard nouveau sur tel ou tel partie du corps... de la tête aux pieds ! A 73 ans une habitante a fait le choix d'altérer une vilaine brûlure par un tatouage ...la conclusion est édifiante !

Véritable peinture vivante, ANAIS manille les aiguilles avec dextérité, douceur et ce sourire vite partagé quand la Cliente admire le résultat !



Ça vous démange... !?

La porte est ouverte ...

et aussi le Salon de DEAUVILLE qui l'accueillera  
du 19 au 20 août prochain !

**CONTACTS : 06.18.77.11.60.**

# Maisons fleuries et nouveaux habitants



Le vendredi 28 octobre 2022, la municipalité remettait leurs prix aux lauréats du concours des maisons fleuries, accueillait les nouveaux arrivants et félicitait les bacheliers avec mention.

Trois membres du Conseil, accompagnés du responsable fleurissement de la Commune ont sillonné les rues et impasses en juillet pour découvrir et apprécier tout ce qui avait été réalisé par les jardiniers locaux.

Des bouquets et bons d'achat d'**Un Brin d'Folie**, notre fleuriste locale, ont été distribués aux lauréats, sous les applaudissements du public.

## LE PALMARÈS 2022

### Pétale d'or :

Noël Mathieu du chemin des Chauffaux.

### Pétale d'argent

Noël Barbe de l'allée des Acacias.

### Pétale de bronze :

Claude Lamouline de l'allée des Tilleuls.

**Prix encouragement** : Robert Jacquemin du chemin de Rebeumont.

**Prix du logement locatif fleuri** : Mme Lerat de la route d'Épinal.

**Prix du balcon fleuri** : Gérard Grandemange de la rue de la Colombière.

## Les prix par quartier

**Levraye** : Mme Bernard Jacquemin du chemin de Rougimont

**Laménil et Basses de Laménil** : Jacques Béguinot du chemin des Closures

### Ménipré :

Marcel Giroux de l'allée des Acacias.

**Aneuménil** : Guy Eve de l'allée des écreuils

**Rebeumont** : Aline Chabrier du chemin de Rebeumont

**Centre** : Francis Didelot de l'allée des Tilleuls

Le jury passera entre le  
15 juin et le 15 juillet 2023



**Nouveaux arrivants 2023 ?**  
Faites-vous connaître en mairie

## Dans la vie du CCAS

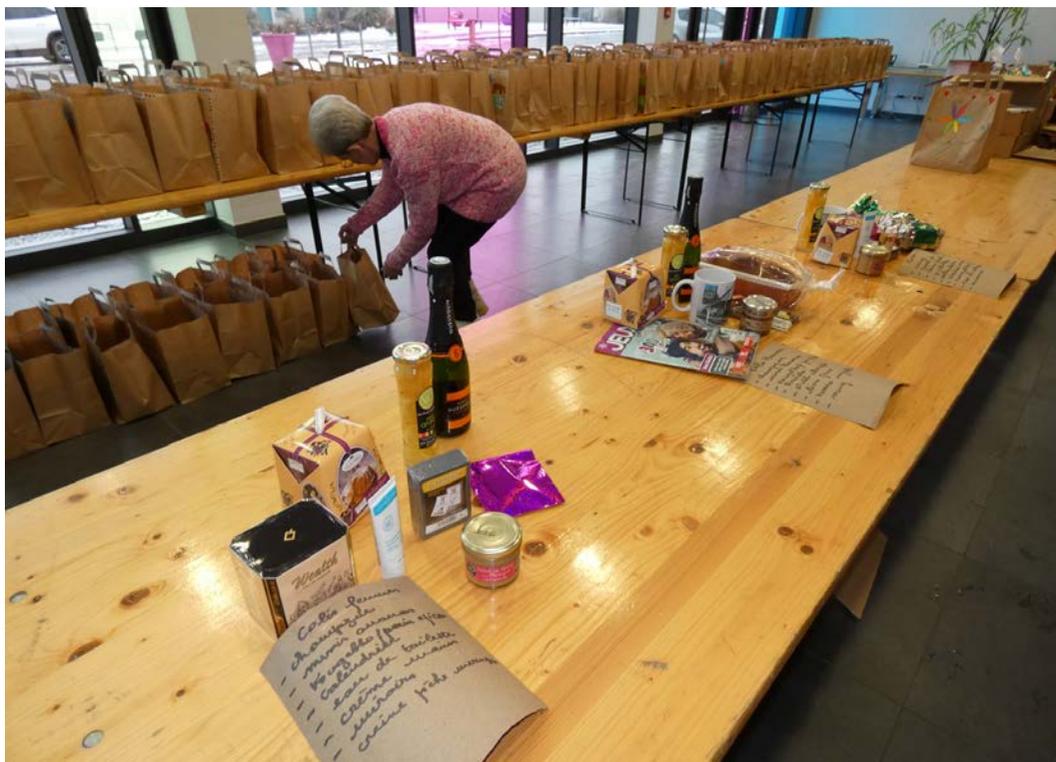
### Colis des aînés

En décembre dernier, 252 colis ont été distribués aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux résidents Archéens des maisons de retraite de : Charmes, Golbey, Epinal, Bruyères, Eloyes, Saulxures, Xertigny.

Les commerçants participants étaient : Le Proxi, la Cave aux Saveurs, les Moulins de Séverine, Le Salambo, Plénitude beauté, la Pharmacie Susini,...

Ils ont été distribués par : Catherine, Chantal, Claude, Françoise, Lina, Louise, M. Elodie, Madeleine, Nadine, Sidonie, Jean Claude et Thomas.

L'année 2023 verra une augmentation de 23 colis.



## Le repas des aînés

Il s'adresse aux aînés de 70 ans et plus, résidant sur la Commune depuis au moins 1 an.

Si vous êtes nouvel habitant, venez vous inscrire sur la liste électorale: c'est notre support.



## Les jeudis récréatifs

ont repris avec 3 personnes ; nous en sommes désormais à 35 personnes. Les Archéens de la maison de retraite de Cheniménil nous ont rejoints ; ils seront présents chaque mois ... super !!!

Les animations proposées plaisent beaucoup et sont variées ! Venez nous rejoindre !



# Lucien **BERNEZ**

## médaille « GRAND OR »



Lucien BERNEZ domicilié 01 rue du Fort (en résidence à ELOYES) a été épinglé de la Médaille du Mérite UNC (Union Nationale des Combattants) GRAND OR par Oswald CALEGARI Président départemental et Président national délégué de l'UNC.

Ça s'est passé lors de la 56<sup>e</sup> assemblée générale de l'UNC « Arches Pouxoux Jarménil » en présence de Christophe NAEGELEN Député de la 3<sup>e</sup> Circonscription, du Président en poste Henri ROMMEVEAU, des Autorités locales et des nombreux Adhérents que compte l'Union.

« ...ce fut une période faste qui me fait tenir aujourd'hui ; j'ai été tellement touché par votre assiduité » dira le récipiendaire fort ému.

L. Bernez a été le 8<sup>e</sup> Président de la section locale ; il a décerné nombre de Croix (du Combattant, du Mérite, du Djebel, du Sud...) de Médailles et d'Insignes aux méritants qu'il a eu le plaisir de rencontrer. Il fut un organisateur rigoureux et souple à la fois dans 21 assemblées générales, 54 réunions de Section, 76 Comités. Et côté détente, ce fut un Président très fédérateur jamais à court d'idées en embarquant ses troupes dans des contrées françaises européennes et de plus loin aussi... Les adhérents s'en souviennent encore avec nostalgie « sans lui on ne serait jamais allés dans tous ces Pays » pouvait-on entendre dans les rangs reconnaissants.

Chaleureuses félicitations.

-----  
*Lucien est décédé le 2 avril 2023.*

## Présentation d'une assistance à domicile

# ADMR

L'ADMR, Accompagne, Facilite,  
Aide, Soutient, Pour Tous,  
Toute la Vie, Partout.

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est le premier réseau de service à la personne. Elle est certifiée NF services aux personnes à domicile avec 39 associations dans les Vosges. La section locale siège à Pouxieux. La présidente est Marie France ROMMEVEAUX aidée par 23 salariés dont 3 à temps complet et 7 bénévoles pour couvrir 13 Communes : Archettes , Arches, Pouxieux, Jarménil, Docelles, Chéniménil, Le Roulier, Charmois devant Bruyères, Xamontarupt, Tendon, La Baffe-Mossoux, Dinozé et Faucompierre .

En 2022 il y avait 150 bénéficiaires dont 37 à Arches pour environ 23500 heures de travail. Pour l'instant il est à noter que le personnel est essentiellement féminin. Le personnel est formé régulièrement ; pour les Vosges ce sont environ 12000 heures investies .



La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : Proximité - Respect - Solidarité - Réciprocité - Universalité. Ses gammes de service sont :

**Autonomie** : Aide et accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap ...

**Domicile** : Ménage, repassage, livraison de repas ....

**Famille** : Soutien aux familles, garderies d'enfants ...

Nous avons ou aurons des bonnes raisons de choisir l'ADMR : Proximité - Qualité de service - Offre globale - Dimension humaine - 70 ans d'existence et d'expérience.

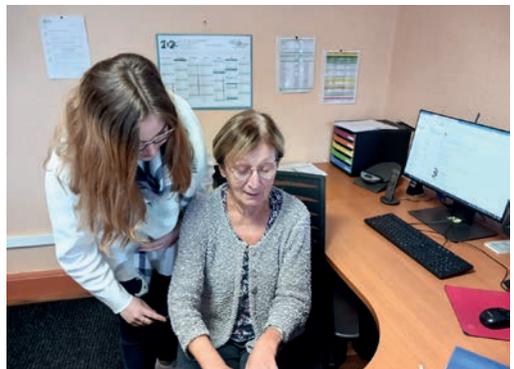


Nous pouvons tous faire appel aux services de l'ADMR mais pour être aidé financièrement il faut avoir au moins 60 ans. La Carsat ou les services sociaux du Conseil Départemental attribuent les aides sur dossier selon que la demande est liée ou pas à des problèmes de santé.

Le dossier est à constituer auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, la Carsat , l'Assistante sociale des hôpitaux, le Conseil Départemental ou directement à l'ADMR. Une évaluatrice vient à votre domicile pour étudier votre situation. L'ADMR ne décide pas de ce qui va vous être accordé mais est chargée de la mise en place des accords définis.

La participation financière des organismes précités dépend de vos revenus mais vous pouvez profiter d'un crédit d'impôt de 50 %, la mise en place de ce service est gratuite .

Pour encore mieux vous servir l'ADMR recherche des bénévoles. Le bénévole ne se substitue pas au salarié mais est créateur de lien social en donnant un peu de son temps, quelques heures par mois. Grâce aux bénévoles la solitude s'envole et la vie sociale décolle.



L'ADMR est un vrai service pour tous, nous y aurons recours peut être un jour pour nos seniors ou pour nous même. Vous pouvez contacter l'ADMR , association locale d'Archettes 24 place de la libération à Pouxieux  
Tél : 03.29.68.22.73 ou par E-mail : [info.archettes@fede88.admr.org](mailto:info.archettes@fede88.admr.org)

L'école c'est pour grandir,  
pas pour souffrir.

insulter frapper pousser titiller embêter secouer  
enquiquiner persécuter tourmenter se moquer rejeter

**NON AU HARCÈLEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ LE :

3020 pour signaler un abus ou un harcèlement  
3018 pour signaler une plainte de cyberharcèlement

**pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

## Lutte contre le harcèlement scolaire.

Depuis 2 ans maintenant, l'école élémentaire s'est engagée dans le programme pHARe, un plan de prévention du harcèlement. Après une première action sur le climat scolaire, cette année tous les élèves de l'école ont participé à l'élaboration d'une affiche (travail sur les synonymes, écriture d'un slogan, mise en place pour la photographie). D'autres actions sont à venir avec notamment l'intervention de la gendarmerie sur le cyberharcèlement.

# SCOLAIRE

## Je plante une haie pour mon école

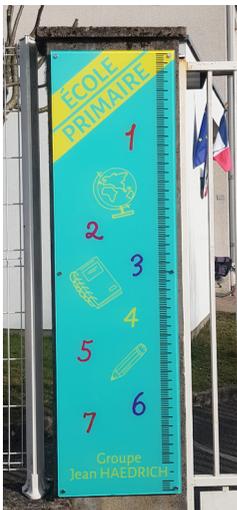
Pour l'école élémentaire, le développement durable est au cœur des différents projets menés.

Cette année, en collaboration avec la mairie et la fédération des chasseurs, les élèves de CM1 et CM2 ont planté des arbustes fruitiers et un pommier afin de faire une haie dans la cour.

Des bancs avaient déjà été installés sous les grands arbres existants afin de profiter de l'ombre apportée par ceux-ci. Dans la dynamique de végétaliser davantage la cour, un potager sera bientôt créé.



Depuis la rentrée scolaire 2022, des Totems ont été installés à l'entrée de chaque Ecole.



## LES ÉCOLIERS, nos artistes en herbe...



Spray, bombe, tag, graffiti, aérosol, street art, fresque, crew, lettrage, ...voici des mots qui vont raisonner à Arches cette année !

Autrefois relayé au statut de vandalisme, le graffiti trouve aujourd'hui toute sa place dans les musées, les galeries d'art et bientôt à l'école primaire Jean Haedrich !

**En effet, les élèves de CM2 vont créer une fresque dans leur cour d'école avec l'aide de deux graffeurs professionnels de l'association 2Bprod : Alex et Max.**

Chacun de nos jeunes peintres en herbe pourra développer sa créativité tout en élaborant un projet innovant dans une dynamique collective ; le thème choisi est l'environnement en lien avec les projets d'Ecole « Vert Bitume » et « cour Archiverte ».

La réalisation de cette fresque permettra à nos jeunes artistes de découvrir une nouvelle pratique culturelle et artistique. Ils pourront alors s'approprier leur école en la décorant... n'est ce pas un bon moyen de rassurer les jeunes élèves et de confirmer une image joyeuse et gaie du milieu scolaire.

**Le projet a été réalisé le vendredi 5 mai.**

# PORTRAITS

## Les acteurs de l'Hêtraie

### Si j'étais ...

#### Anne-Sophie

Responsable médiathèque



**Un personnage célèbre :**

Ella MAILLARD

**Une ville :**

Buenos Aires

**Un film :**

Beignets de tomates vertes

**Un livre :**

Indian Creek

**Une chanson :**

Pourtant de Vanessa Paradis

**Votre devise :**

Quelle que soit la direction prise,  
marcher conduit à l'essentiel

#### Kelly - Bénévole

**Un personnage célèbre :**

Emmeline PANKHURST

**Une ville :**

Aubière (63)

**Un film :**

Grease

**Un livre :**

Les Lettres de mon moulin

**Une chanson :**

Vidéo Games de Lana De Rey

**Votre devise :**

Qui ne tente rien n'a rien



#### Martine - Bénévole



**Un personnage célèbre :**

Napoléon

**Une ville :**

Reims

**Un film :**

Ghost

**Un livre :**

Tout le bleu du ciel

**Une chanson :**

Parler à mon père

**Votre devise :**

Qui vivra, verra

# PORTRAITS

## Les acteurs de l'Hêtraie

### Si j'étais ...

#### Brigitte - Bénévole



**Un personnage célèbre :**

Simone Veil

**Une ville :**

Propriano

**Un film :**

Bulitt

**Un livre :**

Routiers, ils sont au coeur de nos vies

**Une chanson :**

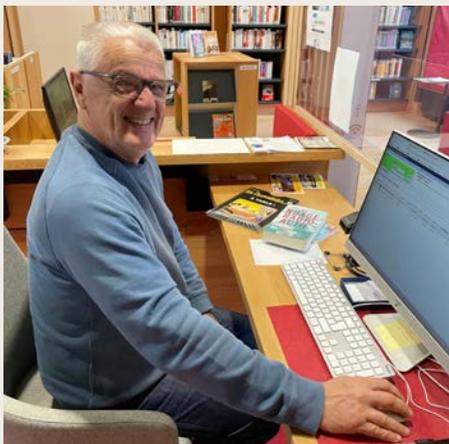
Kiss me de C. Jeromes

**Votre devise :**

Tous pour un et un pour tous



#### Bruno - Bénévole



**Un personnage célèbre :**

Imhotep

**Une ville :**

Hô Chi Minh

**Un film :**

Les enfants du marais

**Un livre :**

Premier de cordée

**Une chanson :**

Nights in white satin, Moody Blues

**Votre devise :**

Carpe Diem

#### Marie-Jeanne - Bénévole



**Un personnage célèbre :**

Marie Curie

**Une ville :**

Florence

**Un film :**

Rencontre du 3<sup>ème</sup> type

**Un livre :**

My absolute darling

**Une chanson :**

Mon amie la Rose

**Votre devise :**

Prends la vie comme elle vient



# La médiathèque

## Événements passés

Tout au long de l'année, des événements et animations diversifiés et à destination de tous les publics, sont proposés par le service culturel de la mairie et la médiathèque L'Hêtraie :

**Contes pour les plus jeunes, expositions, conférences, projections, concerts, spectacles, accueil de classes et des enfants du périscolaire.**

De nombreux événements sont soutenus par :

- Le Conseil départemental des Vosges

Rencontre avec ..., exposition sur le Moyen-Âge, Fête du court-métrage

- La Communauté d'Agglomération d'Épinal

Spectacle « Dans ta valise », Concert de l'Ensemble orchestral de la CAE, Mise en place des ateliers théâtre avec la Compagnie des Joli(e)s Mômes



'Organique' Les Sourcieuses



Contes étranges



Bricol'Arches Moyen âge



Contes Halloween



Dans ta valise



Le Renard et l'Oiseau

# La médiathèque

## Événements à venir

Et encore de nombreux événements à venir ! Parmi eux ...

Une très belle **exposition photographique sur le Népal**. L'exposition de la Médiathèque départementale « **Les Mots de la Gourmandise** » et des événements autour de la nourriture avec « **Rencontre avec ... À table** ». Et toujours de nombreux ateliers de bricolage.

**Dimanche 28 mai**, lors de la Foire aux tartelettes, et alors que vous aurez voté à la médiathèque du 28 avril au 20 mai pour votre cliché préféré, **les gagnants de notre**



**concours photo « La vie des Racines à la cime »**, seront récompensés par un panier garni !

Et également à l'occasion de cet événement, petits et grands auront la chance de s'initier au **BIATHLON** avec Sylvie Triboulot, accompagnatrice en moyenne montagne.

## Dimanche 28 mai

Dans le cadre de  
la Foire aux tartelettes

Avec **SENS À SONS NATURE**, le biathlon,  
c'est été comme hiver !

Grâce à un système optique basé  
sur la lumière infrarouge et la  
technologie des caméras, il n'y a  
ni laser, ni balle, ni bruit.

Participation gratuite !  
pour les petits (à partir de 4 ans)  
comme pour les grands !



Course à pied + tir



**SENS À SONS NATURE**



# CIVOX

## APPLICATION pour les archéens(ennes)

C'est une application citoyenne de qualité et très intuitive. Une fois l'application téléchargée sur le téléphone, l'info vient directement à vous. Cela est un véritable atout pour être au plus proche de la population.

Vous souhaitez une information rapide, efficace qui facilite votre quotidien ? Voici une nouvelle manière de rester informé sur l'actualité et les événements de la commune.

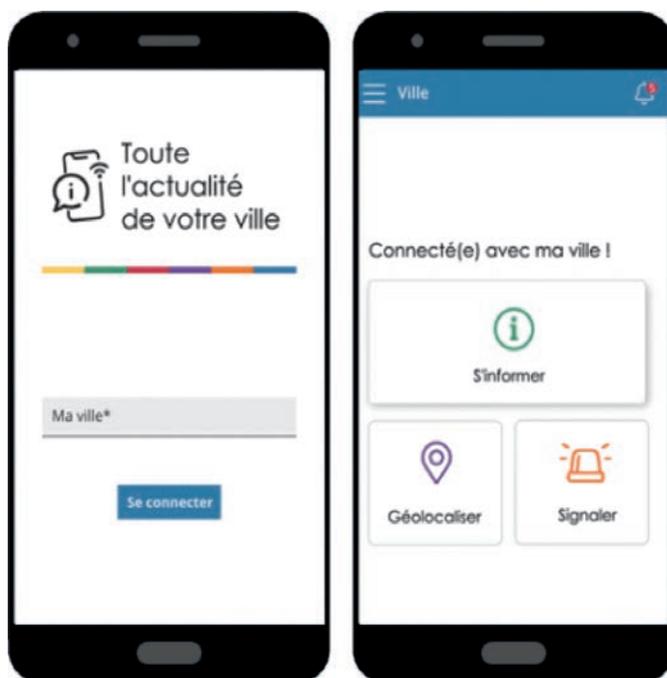


## TÉLÉCHARGEZ

### L'Application Mobile **CIVOX**

#### C'est quoi CIVOX ?

C'est une application simple d'utilisation et rapide à installer, vous serez informés des dernières actualités de Arches en temps réel.



#### Comment ça marche ? C'est simple !

1. Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone
2. Sélectionnez votre ville
3. Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition

Scannez-moi !



Scannez-moi !



# Le saviez-vous ?

## LE BRUIT

Principe général : Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

*Art.2 de l'Arrêté Préfectoral n°80/92.*

## LA MUSIQUE

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée, notamment par les bruits émanant des téléviseurs, électrophones, magnétophones, appareils HIFI, instruments de musique et appareils ménagers, en tenant compte des créneaux horaires.

*Art. 10 de l'Arrêté Préfectoral n° 80/92*

## LES CHIENS

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, et toutes personnes qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est interdit de laisser se manifester bruyamment tout animal dans un logement, sur un balcon, dans une cour, dans un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, sans que le responsable ne puisse à tout moment faire cesser ces bruits.

*Art.11 de l'Arrêté Préfectoral n° 80/92.*

## LES TONDEUSES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectuées que dans les limites fixées ci-après :

Les jours ouvrables :  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal en fonction de situations spécifiques locales.

*Art.12 de l'Arrêté Préfectoral n° 80/92.*

## LE BON JOUR ET ... LE BON SENS

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer qu'aux heures indiquées et selon les modalités

fixées par l'autorité municipale.

Cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique.

*Art.80 du Règlement Sanitaire Départemental.*

L'autorité municipale n'a pas fixé d'heure. Il serait dommage d'en arriver là pour que les conteneurs et autres sacs jaunes ne soient pas déposés sur la voie publique dès le week-end !

Les sacs jaunes sont ôtés le mercredi ; les ordures ménagères sont ôtées le jeudi.

## LES DECHETS CANINS ET AUTRES

Les voies et espaces publics doivent être tenus propres.

Les usagers de la voie publique sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies.

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit sur toute partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter des ordures ou résidus de toute nature.

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique ainsi que dans les édifices ou édicules d'utilité publique ou sur les bancs des rues et des promenades, tous papiers (imprimés ou non), journaux, prospectus, cartonnages, boîtes, enveloppes, emballages divers et généralement tous objets ou matières susceptibles de souiller la voie publique.

*Art.99 du Règlement Sanitaire Départemental.*

## DIVAGATION

Il est interdit de laisser vaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique. En zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

*Art.99-6 du Règlement Sanitaire Départemental.*

Note : le parcours de santé est un lieu public.

## LES PETARDS

Sur les lieux et dans les locaux accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité ou par leur forte charge informatique tels que : l'usage des pétards, artifices, armes à feu et tous autres engins, objets et dispositifs bruyants, similaires, ainsi que les jouets bruyants tels que tambours, trompettes, sifflets, tous travaux bruyants comme la réparation ou le réglage du moteur, quelle qu'en soit la puissance.

*Art.101-1 du Règlement Sanitaire Départemental.*

## LES FUMÉES ET FEUX DE JARDIN

L'incinération des végétaux sur pied à moins de 200m des bois, forêts, plantations et reboisement est formellement interdite de tout temps.

*Art.3 de l'Arrêté Préfectoral n° 821/77.*

Il est interdit à l'intérieur et à moins de 200m des bois, forêts, plantations, reboisement, d'accumuler autour des habitations et à proximité des voies ouvertes à la circulation publique et au voisinage des canalisations électriques aériennes, des matières susceptibles de s'enflammer spontanément ou par simple contact avec une substance en ignition.

Art.9 de l'Arrêté Préfectoral n° 821/77.

### L'ASSAINISSEMENT

Une question, un problème, un souci ? La commune n'a plus compétence en matière d'assainissement. Tout ce qui concerne ce sujet est de la seule compétence de la COMMUNAUTE DE COMMUNES « LES DEUX RIVES DE LA Moselle3.

Votre contact est le 03 29 64 02 77.

### LES CHIENS DANGEREUX

Pour les chiens qui, compte tenu des modalités de leur garde, sont susceptibles de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire peut procéder de sa propre initiative (ou à la demande de toute personne intéressée) à l'application des mesures prévues à l'article L 211.11 du Code Rural et à celles de l'article L 2221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### QUAND IL NEIGERA

...Même si la saison est au beau, il faut le savoir :

En période hivernale, il appartiendra aux riverains de balayer et d'ôter la neige devant leur maison, et sur 1.50m correspondant au passage des piétons à partir du mur ou de la clôture de la propriété. Chacun enlèvera le verglas devant chez soi.

Il n'existe pas d'Arrêté municipal sur ce sujet.

C'est juste une affaire de pleine collaboration pour la sécurité de tous.

### LA VEGETATION

Le Code Civil impose les distances légales des plantations :

- Distance de 2m au moins de la limite séparative pour les plantations qui dépasseront 2m de hauteur
- Distance de 0.50m au moins pour les plantations qui ne dépasseront pas 2m de hauteur

Si le Code Civil ne le précise pas, il est de bon sens, pour faciliter la visibilité et le passage des piétons et écoliers, d'élaguer les branches qui avancent sur l'emprise des voies publiques communales.

L'autorité municipale peut prendre un Arrêté pour appliquer cette disposition. Pour l'instant le courrier relationnel est de mise avant de devoir en arriver à un texte réglementaire.

### LA VITESSE

C'est bien évidemment le Code de la Route qui fixe toutes les règles en matière de conduite et de vitesse.

Le 50 km/H dans toute l'agglomération s'applique et parfois le 30 km/H.

Chaque automobiliste est invité à respecter ce Code de conduite qui est un Code de Sécurité : la sienne, celle des autres.

### VOTRE DECHETTERIE

La déchetterie « Les Feignes Lajus » est ouverte de la façon suivante :

Mardi, Jeudi, Vendredi : 13h - 18h

Mercredi, Samedi : 9h - 12h ; 13h - 18h

Dimanche : 9h - 12h

Contact à la déchetterie : 03 29 35 30 62

## Le saviez-vous ?

**Le CCAS de la Mairie peut vous apporter les aides suivantes :**

- Versement de 150 € obtention du BAFA
- Versement de 150 € obtention du permis de conduire
- Carte cadeau de 150 € pour obtention du BAC mention Très bien.

Les dossiers de demande sont à récupérer en Mairie.

**La Commune vous apporte :**

Une participation pour les mercredis récréatifs et centre aérés de 8€ aux écoliers Archéens (limité à 20 jours par an)

Le versement d'une bourse scolaire de 40€

- par enfant de moins de 16 ans (le jour de la rentrée)
  - inscrit en école secondaire
  - sur présentation de justificatifs à déposer en mairie
- Prise en charge des heures de garderie lorsqu'un enfant d'une fraterie est en soutien

## Etat-civil

**Il y a eu 6 permis de construire en 2022.**

11 Décès

14 naissances hors de la commune

8 mariages

8 pacs



# La fibre est arrivée chez vous !

## DÈS LE 5 AVRIL 2023

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés

Vous trouverez sur cette fiche des informations d'accès à la fibre.  
Rendez-vous sur le site internet [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr) ou scannez le QR-code et laissez-vous guider



A ce jour, le réseau fibre Losange accueille **12 fournisseurs d'accès internet** dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels.

**Chaque opérateur fixe sa date de commercialisation et ses conditions d'abonnement** ; aucune mise en service ne peut intervenir avant la date annoncée ci-dessus.

**Aucun opérateur n'a de monopole et votre raccordement est gratuit** (sauf travaux spécifiques en domaine privé / droit du terrain ou conditions commerciales de votre contrat) ; cette gratuité vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Une règle : pour votre raccordement, la fibre sera posée en parallèle du fil téléphonique.

Si le technicien devait rencontrer des difficultés lors de votre raccordement, il doit en rendre compte à votre opérateur, qui seul décidera d'une éventuelle intervention technique. *Ce n'est donc pas à vous de contacter Losange, la Région Grand Est ou votre mairie.*

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou scannez le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas [www.losange-fibre.fr/le-projet/contactez-nous](http://www.losange-fibre.fr/le-projet/contactez-nous)

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

## Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de



# Maison France Service



## Site de Xertigny

32 Rue de la Vallée de l'Âître  
88220 XERTIGNY

### Horaires d'ouverture

du lundi au mercredi : 13h30 à 17h00  
jeudi et vendredi - 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Contact par tél : 03 29 29 04 90

Par mail : [mpernot@pays-epinal.fr](mailto:mpernot@pays-epinal.fr)

Animateur itinérant : [jragot@pays-epinal.fr](mailto:jragot@pays-epinal.fr)

Sur le site de Xertigny vous trouverez des postes informatiques mis à votre disposition (selon les règles sanitaires en vigueur), une photocopieuse et un scanner.

*Mireille PERNOT vous accueille pour vous aider dans toutes vos démarches administratives dans un espace convivial et gratuit.*

## Antenne de Arches

Mairie d'Arches  
2 Rue de la mairie - 88380 ARCHES

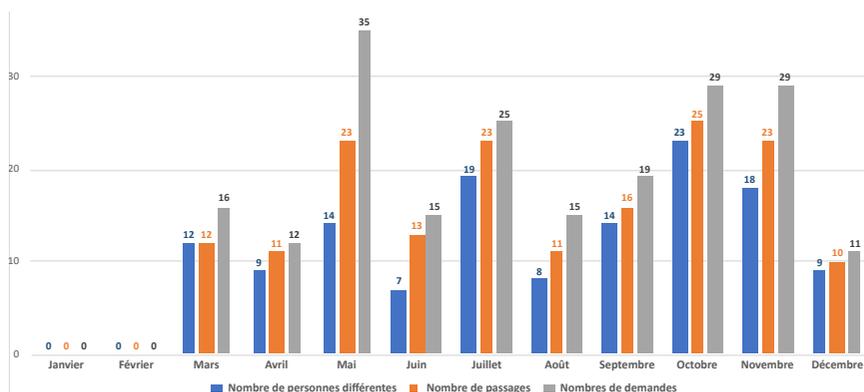
### Horaires d'ouverture

Mardi et Mercredi : 9H00 à 12h00

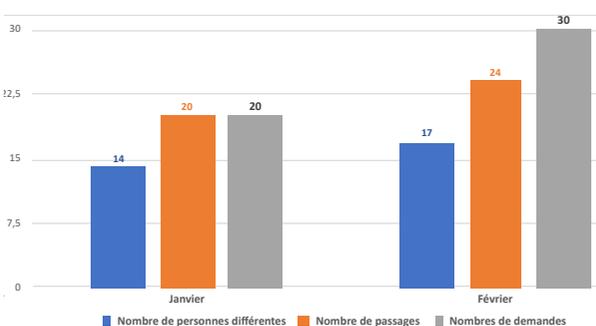
Retrouvez-nous sur Google

« Maison France Services de Xertigny »

## Antenne France Services Arches Année 2022



## Antenne France Services Arches Année 2023



# Maison France Service



- Inscription, création, consultation de l'espace personnel
- Actualisation mensuelle
- Mise en relation téléphonique
- Envoi de documents (BS, contrats...)
- Consultation des offres d'emploi



- Création de compte Ameli
- Ouverture de droits
- Demande ou renouvellement de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), de Carte Vitale, de carte européenne
- Impression d'attestations
- Rattachement d'enfants sur la Carte Vitale des parents
- Changement d'adresse ou de situation en ligne



- Création de l'espace personnel
- Déclaration des ressources trimestrielles et/ou annuelles
- Simulation/demande de prestations (RSA, APL, Prime d'activité...)
- Envoi de documents en ligne ou par mail
- Réponses aux courriers ou aux questionnaires de situation
- Changement d'adresse ou de situation en ligne



- Création de compte en ligne
- Demande de retraite, de réversion, d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- Mise en relation téléphonique
- Relevé de carrière
- Suivi de dossier



- Création de compte
- Impression des feuilles d'impôt (sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation)
- Déclarations d'impôt
- Dossier de difficulté de paiement
- Mise en relation avec les finances publiques



- Création de compte ANTS
- Demande de permis
- Certificats d'immatriculation (déclaration de cession, changement de titulaire, nouvelle immatriculation, changement d'adresse...)
- Pré demande de cartes d'identité
- Pré demande de passeports

# Un projet de travaux ? L'AGGLO AIDE VOTRE RÉNO



à deux pas de la Gare d'Épinal

[www.agglo-epinal.fr](http://www.agglo-epinal.fr)

☎ 03 29 81 13 40

UN CONSEIL NEUTRE, GRATUIT ET INDÉPENDANT  
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE VOTRE PROJET DE RÉNOVATION  
DES INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES ET LES PROFESSIONNELS  
DES CONSEILS TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES



## UNE AGGLOMÉRATION POUR DES SERVICES AUX HABITANTS ET À SES 78 COMMUNES MEMBRES



### UNE AGENCE DES MOBILITÉS

**Gestion du transport :** transports en commun, transports scolaires, autopartage, covoiturage, vélo.

#### Un point d'information unique :

L'Agence des Mobilités (gare routière d'Épinal)  
Place du Général de Gaulle – 88000 ÉPINAL  
cae.transports@agglo-epinal.fr // 03 56 32 12 12

### DES AIDES POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

- Une prime à l'achat d'un kit électrique monté par un professionnel ..... ➔ 20% du coût d'achat plafonnée à 200€
- Une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ..... ➔ 20% du coût d'achat, aide plafonnée à 200€ ou 300€ pour les vélos de type Cargo
- Une prime à l'achat d'un vélo sans assistance électrique ..... ➔ 20% du coût d'achat, aide plafonnée à 100 €
- Des locations longues durées de vélos électriques ViVolt
- Des locations dédiées aux étudiants
- Des vélos électriques ViVolt en libre-service ..... ➔ Chantraine, Charmes, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clerjus et Thaon-les-Vosges



### DES ACTIONS POUR LES FAMILLES

**11 crèches** sur le territoire de l'agglomération (Épinal, Charmes, Deyvillers, Dinozé, Golbey, Pouxoux, Thaon-les-Vosges, Xertigny)

**2 micro-crèches** privées (Épinal et Châtel-sur-Moselle)

**7 Relais Petite Enfance** pour 900 assistants maternels

Des actions en faveur de l'insertion professionnelle, sociale et de prévention de la délinquance



### TOURISME

**La gestion et l'entretien de la véloroute** le long du Canal, du site de Bouzey, de l'étang de la Comtesse et de sites touristiques comme les Woodies, la Forteresse de Châtel-sur-Moselle, le donjon de Fontenoy-le-Château...

**Natur'O Vélo** location de vélos à Bouzey, Épinal et Xertigny

**5 offices de tourisme** (Épinal centre, Épinal Base Natur'O, La Vôge-les-Bains, Xertigny, Charmes)

**1 centre des congrès**



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un soutien à l'entrepreneuriat et aux réseaux d'accompagnement  
Des aides à la création d'entreprises et des subventions pour soutenir les investissements.



### 2022 EN QUELQUES CHIFFRES SUR LES TRAVAUX MENÉS

230 000 € d'aides sollicitées par les communes de moins de ..... ➔ 2 000 habitants pour la réalisation d'équipements

*Brantigny, Chamagne, Châtel-sur-Moselle, Chaumousey, Deyvillers, Dinozé, Dompierre, Essegney, Florémont, Frizon, Hailainville, Jarménil, La Haye, Mazeley, Morville, Pallegney, Portieux, Renauvold, Tremozey, Uzemain, Vaudéville, Vaxoncourt*

### 9,16 M € de travaux dans les équipements sportifs

Stades de Foot : 1,7 M €  
Stade d'eaux vives : 4,9 M €  
Gymnases Lapique et de La Vôge-les-Bains, piscine de Thaon-les-Vosges ... : 2,5 M €  
Entretien des terrains engazonnés et synthétiques : 57 000 €

**969 000 €** : voiries

**623 000 €** : véloroute

**1 M €** : équipements culturels

**674 000 €** : bâtiments (centre des congrès, accessibilité)

**3,8 M €** : eau et à l'assainissement



### ATTRACTIVITÉ

**La mise à disposition d'une centrale d'achats** et des services mutualisés pour les communes (techniques, marchés publics...).

**Des tarifs préférentiels pour les habitants** de l'agglomération afin de bénéficier de services communautaires via un PASS.

**Un réseau de lecture publique** : Un réseau de lecture publique coordonné par la bmi d'Épinal et composé, à terme, de plus de 30 bibliothèques et médiathèques du territoire, dont 7 équipements communautaires.

**Enseignement artistique** : Conservatoire Gautier-d'Épinal, École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges et les écoles de musique d'intérêt communautaire Chavelot, Nomexy / Châtel, Deyvillers, Val-de-Vôge, l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

#### La gestion d'équipements sportifs

- Base Natur'O
  - en eau vive : canoë, kayak, rafting, bouée, surf
  - en eau calme : paddle, pédalo, bateau électrique, canoë, kayak
- 4 piscines, 2 bassins d'été, 31 stades de foot, 1 patinoire, la base de loisirs Roland Naudin, 1 centre équestre, 1 palais des sports, les 6 gymnases à Épinal, Châtel-sur-Moselle, Charmes, Chavelot, Golbey, Thaon-les-Vosges et La Vôge-les-Bains, des salles de sport

#### Les opérateurs culturels

- **Scènes Vosges** // auditorium de la Louvière à Épinal théâtre municipal à Épinal // théâtre de la Rotonde à Thaon-les-Vosges
- **La Souris Verte** // 2 salles de concert // 6 studios de répétition
- **L'Ensemble Orchestral Épinal la belle image, La Compagnie des joli(e)s Mômes, La Cie Rêve Général** !



### HABITAT

Un guichet unique à la Maison de l'Habitat et du Territoire pour l'accompagnement des habitants dans les travaux liés à rénovation et à la transition énergétique.

Un programme de revitalisation des centres-villes / centres-bourgs.  
L'instruction des autorisations des droits des sols.

# Cérémonie des vœux

## Janvier 2023

Première cérémonie des vœux pour le Conseil Municipal élu depuis 2020



## Plan mobilité

Dans le cadre du plan mobilité mis en place par la Communauté d'agglomération d'EPINAL, et dans la continuité de la dynamique des communes adhérentes, Arches s'est positionnée dans ce schéma.

Un marquage au sol par identification de cyclistes en peinture blanche a été réalisé sur les voies de circulation : route d'Epinal, rue de la Gare, rue de Remiremont.

Il ne s'agit pas de pistes ou de voies cyclables mais simplement d'itinéraires avec rappel de partage de chaussée. Favoriser, sécuriser les déplacements doux tels que la marche ou le vélos sont les objectifs à atteindre. Traverser la commune, c'est également découvrir l'attractivité des commerces, des espaces publics tout en limitant la vitesse.

Une sensibilisation vers un changement d'habitudes accompagnée d'un retour des utilisateurs seront bénéfiques à une concrétisation réfléchie des prochains travaux de la traverse de Arches.

Depuis 2017, 87 demandes de vélos ont été enregistrées sur notre communes (dont 18 en 2022). La participation financière de la Communauté d'agglomération d'Epinal pour 2022 (plafonnée à 200€) représente un coût de 3318.48€, participation fixée selon détail indiqué dans les dossiers de demande. A savoir également qu'une participation financière est également possible pour les vélos, non-assistance électrique, selon les mêmes critères et plafonnée à 100€.





# Travaux

Un important nettoyage a été réalisé début d'année afin de permettre un entretien régulier avec possibilité d'aménagement et/ou fleurissement.

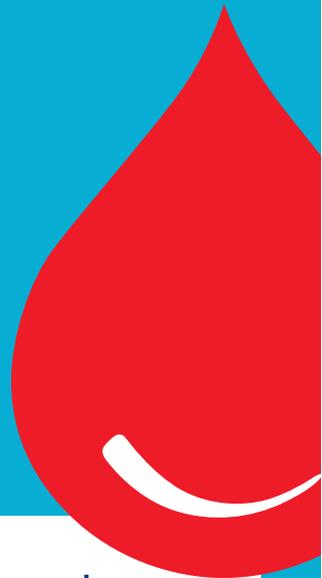


Aménagement du parvis de la Mairie, entrée principale et entrée salle du Conseil.  
Un dallage perméable a été réalisé afin de permettre une meilleure fonctionnalité de ces espaces, propreté assurée avec entretien moins astreignant.





# REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR !



En partenariat avec la Ville d'Arches, l'Établissement français du sang vous invite à donner votre sang le :

**Mardi 18 juillet 2023**

**de 16h00 à 19h30**

**à la Salle des fêtes**

**Prenez RDV sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)**

## POURQUOI DONNER SON SANG ?

Chaque année, grâce au don de sang, 1 MILLION de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique... Les besoins des malades sont constants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France. Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies !

## POUR DONNER VOTRE SANG, VOUS DEVEZ :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

## LES ÉTAPES DU DON DE SANG :

- Accueil et inscription
- Questionnaire et entretien préalable au don
- Le don (10 min)
- Pause A+ (collation).

De l'accueil à la collation, prévoyez entre 45 min et 1h.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

**POUR PRENDRE RDV**  
[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)  
ou l'appli Don de sang





# Recette

## Nouvelle pizza La Cortina

Entraînez-vous ou venez la découvrir à la pizzeria

### Ingrédients

500g de farine  
28cl d'eau  
4g de levure boulangère fraîche  
20g de sel  
1cuillère à soupe d'huile d'olive  
crème fraîche 30% mg  
bacon fumé  
buchette de chèvre  
Boursin  
lardons fumés  
oignon  
mozzarella  
origan

### Fabrication de la pâte :

- Délayer la levure dans l'eau tempérée
- Ajouter la farine
- Pétrir 15 minutes à la main ou à l'aide de votre robot pâtissier
- Laisser reposer 15 minutes
- Ajouter le sel et l'huile

Partager en 2 boules, étaler la pâte au rouleau et garnir des ingrédients suivants :

- Étaler sur la pâte une grosse cuillère à soupe de crème fraîche épaisse
- Ajouter 5 tranches de bacon fumé
- 5 tranches de buchette de chèvre
- 1 portion de Boursin émiettée
- Une poignée de lardons fumés
- Une poignée d'oignon émincé
- Mozzarella râpée ou mélange de fromage à pizza
- 1 pincée d'origan

Enfourner à four chaud 240° entre 8 et 12 minutes  
selon votre four et déguster.

# Les fruits et légumes moches

## un beau gaspillage alimentaire !

Tous les fruits et légumes ne se retrouvent pas sur nos étals de marchés ou commerces : hors normes, trop petits ou trop grands, des taches trop épaisses ou une couleur pas assez vive, et pourtant ils sont parfaitement propres à la consommation. Les normes de calibre sont arrivées à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle en France pour faciliter les relations commerciales et ne pas avoir l'impression d'être "trompé" sur la marchandise avec un produit qui paraît esthétiquement moins parfait.

### LES FRUITS ET LÉGUMES MOCHES

ET POURTANT SI BEAUX

#### bons

autant que les "normaux",  
pas de doute là-dessus

#### économiques

moins chers à l'achat car se  
vendent moins

#### écologiques

évitent le gaspillage  
alimentaire en masse



### Alors comment se procurer ces légumes ou fruits moches souvent à moindre coût ?

Sur plusieurs applications, vous trouverez des Paniers anti gaspi Carrefour, Auchan, Monoprix, Casino, Franprix, Naturalia, Bio C' Bon, Super U ou commerces de proximité, producteurs, marchés etc

#### Découvrez aussi :

<https://www.comment-economiser.fr/3-recettes-anti-gaspi-pour-legume-trop-mur.html>

#### Exemple de recette :

### Tortilla aux œufs avec des légumes trop mûrs

Ingrédients : des restes de légumes – 8 œufs  
– 2 pommes de terre – 1 oignon – huile d'olive  
– poêle – saladier

Comment faire : Préparation : 5 minutes –  
Cuisson : 8 min – Pour 4 personnes

1. Épluchez les légumes, l'oignon et les pommes de terre.
2. Découpez le tout en petits dés ou en fines lamelles.
3. Mettez l'huile d'olive dans la poêle et faites cuire les légumes.

4. Dans le saladier, battez les œufs.
5. Versez-les dans la poêle sur les légumes et laissez cuire 3 ou 4 minutes.
6. Quand la base est bien ferme, retournez-la tortilla avec une assiette pour faire cuire le dessus.
7. Servez chaud ou froid, selon vos goûts. C'est un bon plat à partager entre amis.

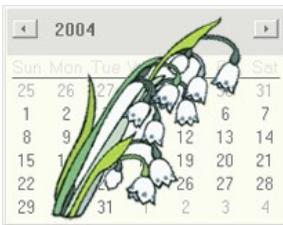
Vous pouvez l'épicer comme vous voulez pour lui donner un goût mexicain

**Autre astuce** : vous pouvez acheter des produits proches de la DDM ou de la DLC, à moindre prix dans la plupart de vos commerces .

Prochain article : sur ces fameuses dates « limite de consommation ! »

# Page Jeux

## REBUS



## Mots mêlés Rues de Arches

T F A U B O U R G B J B N S X  
 S N F R P L S E L A T I G I D  
 I N O N V B A U S B N Z F C S  
 W N I M J X C L K D O E N C K  
 E S I P E O A H O S M R U N N  
 C M E K A R C T R M U E P S C  
 L H A R I S I E V Q A I M E D  
 E T A I E B A M K G E B A Z Z  
 V G I T X I S T E D B M Z E P  
 R T I L E S L U Y R E O E L L  
 A I L C L A Q L R V R L R E U  
 Y C L A P E U W A D D O E M P  
 E Y P S G O U E D F L C Y T Ç  
 C X V P U M Q L A R A N I E S  
 D T E B D X W L S E Ç K X Z K

ARANIES CHATEAU  
 MAIX  
 FAUBOURG  
 BIKINI  
 REBEAUMONT  
 FALLIERES  
 COLOMBIERE  
 DIGITALES  
 LEVRAYE  
 TILLEULS  
 MAZEREY  
 ACACIAS  
 MELEZES  
 REMIREMONT  
 SAPINS

# Quand les glaciers recouvraient notre vallée

La vallée de la Moselle, notamment à Arches, s'est modelée au fil des milliers d'années qui ont jalonné les temps géologiques. Le paysage que nous avons aujourd'hui sous les yeux est la résultante de plusieurs épisodes de glaciation, de dépôts alluvionnaires et d'érosion.

## Les glaciations anciennes : la glaciation d'Epinal

Le glacier recouvrait tous les sommets vosgiens. Dans notre secteur, une langue du glacier s'est arrêtée à l'entrée d'Epinal. On parlera de la glaciation d'Epinal. Arches est alors recouvert par plusieurs dizaines de mètres de glace.

## L'avant-dernière glaciation : la glaciation d'Arches

La glace ne recouvre plus tout le massif. Elle déborde des vallées par certains cols. Notre vallée à Arches est fortement creusée avant d'être remblayée par les alluvions glaciaires entraînées en aval par le puissant torrent qui surgit sous le glacier, arrêté en amont d'Arches.

## La dernière glaciation : la glaciation de Noiregoux

C'est celle qui a laissé les traces les plus nombreuses. Elle a duré 60 000 ans entre moins 70 000 et moins 11 000 avant JC avec un maximum de froid vers moins 20 000.

Les glaciers occupent principalement les vallées mais avec encore suffisamment d'épaisseur pour déborder vers le versant de la Haute Saône par le col des Croix et le col du Mont de Fourche pour aller former plus tard la région des 1000 étangs.

Dans notre vallée, le glacier s'arrête à Noiregoux, un peu en amont d'Eloyes. Il y édifie une des plus importantes moraine terminale des Vosges encore visible aujourd'hui.

A Arches, les alluvions apportées par le torrent qui coule sous le glacier continuent à se déposer en terrasses à la périphérie de la vallée, aux Fallières et à la Colombière. La Moselle, au centre, creuse son lit dans ces tendres alluvions.



La Moselle continue à creuser son lit.



Les galets qui tourbillonnent dans les marmites de géant continuent à creuser le lit de la Moselle.



Les alluvions fluvio-glaciaires sont toujours exploitées dans le lit majeur de la Moselle à Pouxeux.



Le talus de l'impasse des Digitales à Arches marque la limite du lit majeur de la Moselle à la fonte des glaciers sur sa rive gauche

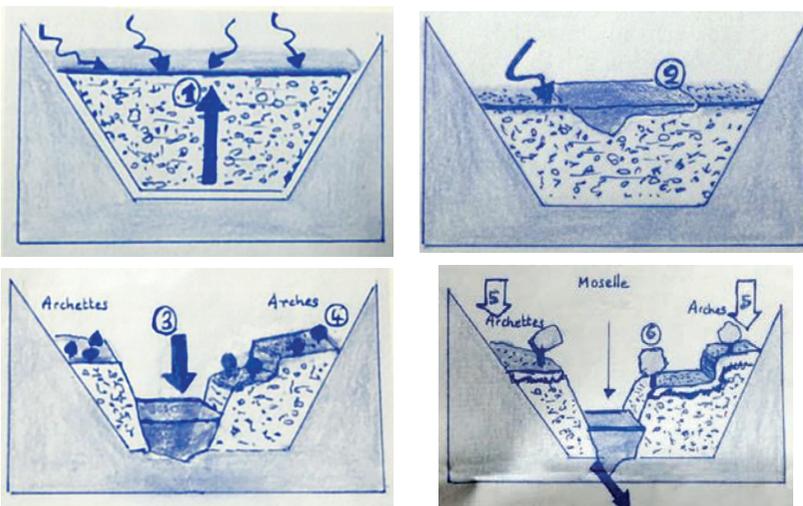
## Comment s'est formée notre vallée ?

Lors de l'avant-dernière glaciation d'Arches, de nombreux débris sont entraînés sur et dans le glacier. Au printemps, la crue emporte sable et galets. Progressivement, de bas en haut de la vallée de la Moselle, s'accumulent des matériaux de plus en plus grossiers (1).

Lorsque le glacier commence à reculer, les apports de matériaux beaucoup plus fins diminuent fortement (2). La rivière commence à creuser son lit en emportant la partie supérieure des alluvions.

A la fin de la glaciation, lors d'un retour à un climat plus chaud, la Moselle a moins de débris à transporter. Elle consacre alors toute sa force à se tailler un nouveau lit dans les alluvions fluvio-glaciaires (3), puis dans la roche au fond de la vallée. La végétation commence à coloniser les terrasses latérales (4).

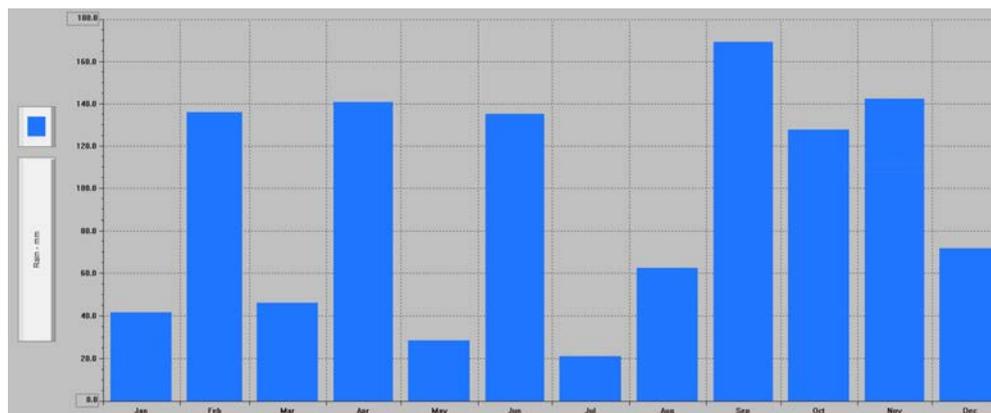
Lors de la dernière glaciation d'Eloyes, sur les terrasses latérales, le gel déforme le sol, puis un loëss (limon) (5) se dépose. A la fin de la glaciation, le climat revient à des conditions tempérées favorisant la formation d'un sol de milieu humide (6).



# METEO 2022

« Les précipitations retrouvent un cumul normal malgré un été très chaud. »

*D'après les relevés de Francis Luttenbacher – Impasse des Digitales 88380 ARCHES.*



## Les précipitations en 2022

Depuis 2011 (excepté pour l'année 2013 avec 125 cm de pluviométrie annuelle), le cumul annuel des précipitations était inférieur à la moyenne de ces 36 dernières années qui s'affiche à 111 cm (1110 litres d'eau par m<sup>2</sup>).

Pour la deuxième année consécutive, la pluviométrie dépasse cette moyenne : 115,28 cm en 2022 (1152,8 litres d'eau par m<sup>2</sup>) après les 134,1 cm de 2021.

La pluie est surtout tombée en février (13,61cm), en avril (14,07 cm), juin (13,51 cm), septembre (16,92 cm), octobre (12,78 cm) et novembre (14,22 cm).

Mai et Juillet auront été les mois les plus secs avec respectivement une pluviométrie de 2,87 cm et 2,1 cm.

Le dimanche 26 juin a été la journée la plus arrosée avec 49,5 mm.

- **Les orages** : ils ont été en augmentation. Notre vallée en a comptés 21 alors que la moyenne depuis 36 ans est de 15 orages par année. Ils n'ont pas été violents.
- **La neige** : il est tombé seulement 8,5 cm de neige (2 cm en janvier ; 3,5cm en avril et 3 cm en décembre). Elle est restée au sol 14 jours (2 jours en janvier, 2 en avril et 10 jours en décembre). La moyenne depuis 36 ans de relevés est de 41,9 cm pour la hauteur de neige annuelle et de 27 jours pour la neige restée au sol.

## Les températures

La moyenne annuelle s'établit à 11,05 ° alors que la moyenne des ces 36 dernière année est de 10,5°.

Les mois les plus chauds ont été Août avec 20,9° (Moyenne 36 ans : 19,35°) – Juillet avec 20,8° (Moyenne : 19,8°) – Juin 19,4° (Moyenne : 17,8°).

Les autres mois situés au-dessus de la moyenne de ces 36 dernières années : Mai 15,5° (Moyenne 14,3°) ; Octobre 12,9° (Moyenne 11°) ; Novembre 7,2° (Moyenne 5,5°) et Février 3,7° (Moyenne 3°).

Les mois sous la moyenne : Janvier 0,7° pour une moyenne de 1,6° ; Mars avec 6,3° pour une moyenne de 6,4° ; Avril avec 8,8° pour 9,9° et Septembre avec 13,9° pour une moyenne de 15,14°.

# METEO 2022

Décembre est exactement dans la moyenne de ces 36 dernières années avec 2,5°. Les températures très basses du début du mois (-12,2° le mardi 13) ayant été compensées par les températures élevées de la fin de ce mois (+ 14,6° le samedi 31 décembre).

La température la plus élevée a été de 39,7° le 19 juillet (record depuis 36 ans) et la plus basse de moins 12,5° le mardi 13 décembre.

La première gelée blanche d'automne a eu lieu le dimanche 6 novembre.

Le mercure n'a pas franchi la barre du zéro en journée durant 9 jours ( 2 en janvier et 7 en décembre).

## La couleur du ciel en 2022

La palette pour 2020 est la suivante : Soleil : 109,5 jours – Eclaircies : 118 jours – Couvert : 57,5 jours – Pluies : 43 jours- Neige : 4,5 jours et temps variable : 32,5 jours.

Le brouillard a englobé notre vallée durant 30 matinées et a persisté 7 après-midis.

## Evènements

La forte chaleur et la sécheresse ont favorisé des départs d'incendies de forêt : en août, à Arches le samedi 6 derrière la station d'épuration, le mercredi 10 en forêt de Tannières à Archettes et le samedi 13 dans la descente de la Calotine.

La terre a tremblé le lundi 15 août à Oh 42 avec plusieurs secousses sismiques de 1,4 à 2,7 d'intensité dont les épicentres se situaient autour d'Eloyes et Pouxoux.

Un autre séisme dont l'épicentre était situé à Mulhouse d'intensité 4,8 a été ressenti à Arches le 10 septembre à 17h 58.





 Arches  
VOSGES